

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE
FILLIÈRE
N° 2022.01**



Séance du 17 mars 2022

A dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué le 10 mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et dans la Salle des mariages de la mairie déléguée de Thorens-Glières sise 9 place de la république 74570 FILLERE

Nombre de membres en exercice : 17- Présents : 10 - Votants : 11 - Pouvoir : 1

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU CCAS

Présents :

Mesdames : ALAIS Isabelle (élue), ALESINA Christelle (élue), CHEVALLIER Maud (élue), LAFFIN Nicole, NICOLAS Agnès (élue), PARODI Jacqueline, REVEILLON Emeline (élue), REYDET Nadine (élue),

Messieurs : GARAUD Jean Michel, RICHARD Philippe

Excusés :

Mesdames BRUSSOZ Marie Claude, DEHAINE Valérie, DURET Jacqueline, HUCHET Christel

Messieurs ANSELME Christian, JACOB Claude, PARIS Raymond

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-17,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.123-4 et suivants,

En l'absence du Président, il est fait lecture des éléments chiffrés du compte administratif de l'exercice 2021, à l'assemblée. Tableau joint à la présente délibération.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

- **Approuve le compte administratif du CCAS (exercice 2021)**

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

30 MARS 2022

ARRIVEE
5

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, ont signé au registre tous les membres présents.

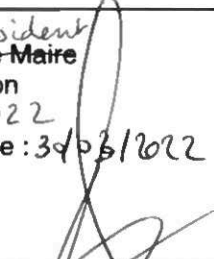
Le Président,

Christian ANSELME



Président
Certifié exécutoire par le ~~M. le Maire~~
compte-tenu de la transmission
en Préfecture le : 30/03/2022
et de la publication/affichage le : 30/03/2022

Le Maire



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil citoyen

30 MARS 2022

ARRIVÉE